



Communiqué de presse

Le 24 janvier 2014

FAGOR Vendée : les services de l'Etat plus que jamais mobilisés.

Le processus de reprise des sites Fagor Brandt de Vendée est entré dans une nouvelle phase depuis quelques jours avec le dépôt des offres des repreneurs auprès de l'administrateur judiciaire.

Cette étape est le début d'un travail intense qui va consister, à partir de ces premières propositions, à détailler et à développer les projets déposés par les repreneurs pour présenter au tribunal de commerce, dans quelques semaines, le dispositif le plus complet et le plus performant possible aux plans économique et social pour la Vendée.

Comme cela a été confirmé lors de la réunion qui a associé les élus et les représentants des salariés le 23 janvier au Ministère du redressement productif sous la présidence de M. Arnaud MONTEBOURG et en présence de la préfecture de la Vendée, l'engagement du gouvernement et des services de l'Etat est entier pour aboutir à la meilleure solution pour les sites vendéens du groupe Fagor. C'est la même détermination qui avait été mise en œuvre jusqu'ici pour la reprise de l'activité de fabrication de plusieurs lignes de produits et pour la préservation de la situation des salariés via la mobilisation du chômage partiel et des actions de formation.

En lien avec les autres partenaires, au premier desquels les collectivités territoriales, les services de l'Etat et notamment le commissaire au redressement productif restent mobilisés pour susciter et accompagner les projets qui dessineront l'avenir industriel de Fagor en Vendée.

